



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

LA PRÉFÈTE

Rouen, le 08 NOV. 2017

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 11 octobre dernier, vous m'interrogez sur le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie et plus particulièrement sur le tronçon Rouen-Le Havre.

La Ligne Nouvelle Paris-Normandie doit être réalisée en deux phases.

1) Un projet prioritaire dont la mise en service est prévue en 2030 et qui comprend :

- La section Paris-Mantes ;
- La section Mantes-Evreux ;
- La section Rouen-Yvetot et la création d'une nouvelle gare à Rouen-Saint-Sever.

2) Un projet cible dont la mise en service est prévue en 2045 et qui comprend :

- Une section de ligne nouvelle, dite Y de l'Eure, qui reliera les trois agglomérations normandes de Caen, Rouen et Evreux et assurera la jonction entre les sections Mantes-Evreux et Rouen-Yvetot du projet prioritaire ;
- Le cas échéant, le contournement de Mantes et d'autres aménagements sur le réseau existant.

Je vous confirme donc que la section Rouen-Yvetot, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de service, de permettre d'augmenter la fréquence des trains et de réduire les temps de parcours entre Rouen et Le Havre, est bien intégrée à la première phase des travaux dont la mise en service est prévue en 2030.

Pour autant, j'attire votre attention sur le fait que le respect des dates prévisionnelles de mise en service de la ligne nouvelle est soumis aux décisions que le gouvernement sera amené à prendre au cours du premier semestre 2018 en matière de financement des projets d'infrastructure de transport.

Je vous prie de trouver ci-joint le support de la présentation faite lors de la réunion du comité territorial des axes normands, auquel vous avez participé le 9 octobre à Rouen, où vous retrouverez le détail de l'état d'avancement du projet.

Monsieur Jean-Paul LECOQ

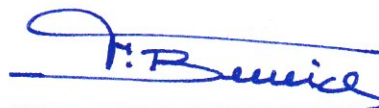
Député de la Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Le comité de pilotage, lors de sa réunion du 26 octobre, s'est prononcé sur le choix d'une zone de passage pour chacune des trois sections prioritaires. En ce qui concerne la section Rouen-Yvetot, il a retenu le fuseau passant à l'est de Barentin. Il a également rappelé l'importance de garder en perspective le projet dans sa globalité. Le compte rendu de la réunion et les documents présentés seront prochainement disponibles sur le site internet dédié au projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J'espère avoir répondu à votre attente.



Fabienne BUCCIO